Commune de MEIX-DEVANT-VIRTON.

Assemblée du Conseil Communal.

Extrait du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation :
ART.L 1122-17 – Le Conseil ne peut prendre la résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente. Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quelque soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

M.

Est invité pour la première fois à assister à la séance qui aura lieu le 28 décembre 2020 à 18 heures précises, suivant les recommandations du 29 octobre 2020 du Service public de Wallonie (https://interieur.wallonie.be/coronavirus-covid19) la réunion se tiendra en vidéoconférence.

TOUTE PERSONNE PARTICIPANT DEVRA INDIQUER SON NOM ET SON PRENOM

La Directrice générale,
N. BOLIS

Administration Communale de MEIX-DEVANT-VIRTON Luxembourg

Le 11 décembre 2020.
Le Bourgmestre,
P. FRANCOIS

ORDRE DU JOUR :

Réunion conjointe Conseil communal – Conseil du CPAS.

Séance publique.

1. Budget communal 2021 – vote.
2. Rapport annuel sur l'ensemble des synergies existantes et à développer entre la Commune et le Centre public d'action sociale de Meix-devant-Virton : adoption.
3. SPGE - avenant au contrat d'assainissement - Seconde prolongation - Principe et dérogation – Ratification.
4. Eclairage public – rue Grandchamps à Villers-la-Loue - Approbation du devis ORES 366072 pour le placement d'un nouveau point EP.
5. ASTRID – Contrat Blue Light Mobile – approbation.
6. RCA – approbation compte 2019 et décharge aux administrateurs.
7. Zone de secours – proposition de restructuration – approbation.